

Deux siècles d'illégitimité au Costa Rica 1770 – 1974

H. PÉREZ BRIGNOLI*

Escuela de Historia y Geografía, Universidad de Costa Rica, San José, Costa Rica

Un coup d'œil sur des données récentes nous permet d'inclure le Costa Rica parmi les pays d'Amérique latine qui ont des pourcentages de naissances illégitimes relativement bas. De même, les indices de nuptialité hors du cadre juridique y sont modérés (voir tableau I).

Cependant, il faut remarquer que ces proportions ne peuvent être considérées comme faibles que dans le contexte latino-américain. Il suffit de les comparer aux chiffres européens bien connus¹ pour y trouver ce que nous pouvons appeler des "gradations du phénomène". Ces variations sont associées, dans chaque pays, au nombre relatif des unions libres.

Dans le cas du Costa Rica, le problème des sources se pose; il est difficile de déceler leurs irrégularités. Avant 1950, on ne peut calculer des proportions de naissances illégitimes. Les chiffres sont fournis par les archives paroissiales et par l'état civil, dont les données statistiques ont été publiées régulièrement depuis 1907. Comme ces proportions sont calculées par rapport au nombre total des naissances, il faut être prudent,² surtout quand on travaille sur de petites populations. Les mesures de fécondité légitime et illégitime élaborées par A.J. Coale³ permettraient de faire des comparaisons intéressantes, mais elles ne peuvent être calculées que pour les années 1950, 1963 et 1973. Encore le calcul de l'indice de fécondité illégitime exige-t-il de nombreuses précautions.

Nous allons donner un aperçu du phénomène de l'illégitimité dans la Vallée Centrale du Costa Rica, depuis le dernier quart du dix-huitième siècle. Des données plus amples nous permettront de constater des variations

*Je remercie M. Luis Rosero pour ses conseils et commentaires.

TABLEAU I
Nuptialité et naissances illégitimes en Amérique latine (13 pays) pendant les décennies 1950 et 1960

Pays	Nuptialité générale	Fréquences cumulées pour 1000 femmes ^a		Pourcentage de naissances illégitimes
		Nuptialité légale	Unions libres	
Argentina	918,9	824,2	94,7	25,1
México	889,4	762,5	127,0	24,1
Guatemala	878,5	411,2	467,4	67,2
Nicaragua	877,8	576,5	301,4	54,1
Chile	872,6	834,0	38,6	17,3
COSTA RICA	848,0	726,0	122,0	26,1
Honduras	846,8	407,5	439,3	64,5
Panamà	846,6	454,9	391,7	69,5
Paraguay	842,9	631,8	211,1	43,1
R. Dominicana	842,0	484,8	357,2	60,7
El Salvador	816,2	403,0	413,2	66,2
Colombia	806,4	664,3	142,1	23,1
Venezuela	804,5	554,3	250,2	33,5

^a Il s'agit de la proportion finale des femmes qui ont accédé au moins une fois au statut matrimonial.

Sources: (a) Nuptialité: Camisa, Z. (1977). La nupcialidad de las mujeres solteras en la América Latina. San José, CELADE, p. 36, tableau 8. (b) Illégitimité: d'après *América en Cifras*, 1972, Washington, Unión Panamericana, 1973.

régionales significatives dès 1910. Enfin, nous étudierons la fécondité légitime et illégitime du pays tout entier depuis 1950, tout en essayant d'esquisser les caractères fondamentaux de la nuptialité.

Cartago, capitale coloniale pauvre d'une province oubliée,⁴ avait une moyenne de 30% de naissances illégitimes entre 1770 et 1880. Pendant le dix-neuvième siècle, la tendance indique une baisse continue (voir figure 1) et, vers la fin du siècle, la proportion tombe à moins de 20%. Les tableaux II et III nous présentent la répartition des baptêmes, et celle des enfants illégitimes, enregistrés dans la paroisse de Cartago et classés selon les catégories ethniques. Nous retrouvons là un comportement typique d'Amérique latine vers la fin de la période coloniale.⁵ L'illégitimité augmente, tout au long du dix-huitième siècle et s'associe à l'épanouissement du métissage.

Les chiffres du tableau II montrent que les "Espagnols purs" ne constituent qu'une faible minorité. Plus nous nous approchons de la période de l'indépendance et plus les critères d'identification raciale semblent devenir incertains;⁶ la montée de la proportion des métis et la baisse de la catégorie "autres" ne peuvent s'expliquer autrement. Si nous comparons les pourcentages

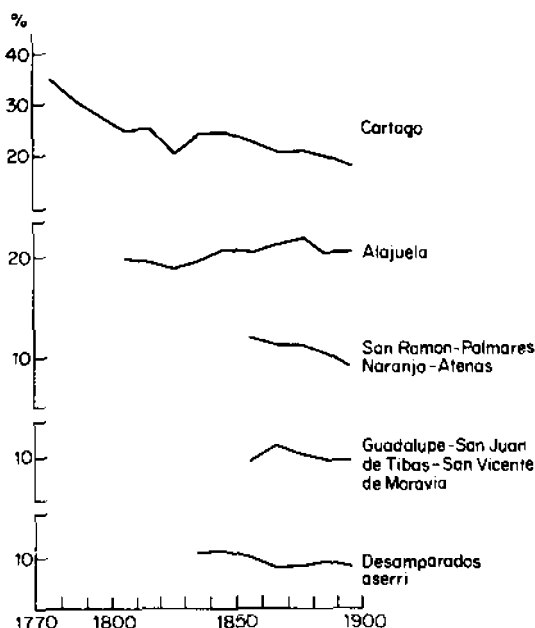


Figure 1. Proportion de naissances illégitimes dans 11 paroisses de la Vallée Centrale du Costa Rica (1770 - 1900). (Sources: Archives paroissiales.)

d'illégitimité par ethnie, nous trouvons des proportions bien plus élevées chez les "mulâtres" et "autres" que chez celle des "métis"⁷ et surtout que chez les "Espagnols purs".

La chute de l'illégitimité tout au long du dix-neuvième siècle peut s'expliquer d'une part par l'abolition des bases juridiques relatives aux différences ethniques et par la fin de l'esclavage, phénomène qu'il faut mettre en rapport avec l'indépendance.⁸ D'autre part, nous devons souligner les particularités du contexte démographique: il s'agit d'une population réduite (environ 60 000 habitants vers 1824) dont la croissance (presque exclusivement naturelle jusqu'en 1870) dépasse certainement 1% par an.⁹ Le mélange racial était inévitable dans les noyaux du peuplement de la Vallée Centrale. Il a produit un phénotype relativement homogène, assez proche de l'Espagnol et de l'Européen méditerranéen, si on le compare à celui des régions périphériques du pays de peuplement soit plus ancien (cas de Guanacaste) soit plus récent (cas de Limón et de Puntarenas).

La proportion des naissances illégitimes dans dix paroisses de la Vallée Centrale est représentée sur la figure 1. Les paroisses situées aux environs de San José, capitale de la République, dans la zone caféière la plus ancienne du pays (Guadalupe, San Vicente de Moravia, San Juan de Tibás, Desamparados

TABLEAU II

Paroisse de Cartago (1771-1820): Répartition des baptêmes selon les ethnies (pourcentages)

<i>Décennies</i>	<i>Espagnols</i>	<i>Métis</i>	<i>Mulâtres</i>	<i>Autres</i>
1771-1780	5,04	30,45	7,94	56,57
1781-1790	5,37	69,31	14,78	10,53
1791-1800	5,71	74,78	15,15	4,35
1801-1810	3,87	79,51	13,83	2,78
1811-1820	3,18	79,07	12,92	4,82

Sources: Archives paroissiales de Cartago. Ces données m'ont été aimablement fournies par M. José Antonio Fernández, Professeur à l'Université Nationale (Heredia, Costa Rica).

et Aserri), ont des taux d'illégitimité bas et constants, dépassant rarement 10% de la totalité des naissances. Un comportement semblable peut s'observer dans quatre paroisses situées à l'extrémité occidentale de la Vallée Centrale (San Ramón, Palmares, Naranjo et Atenas), dont le peuplement a obéi au mouvement de colonisation interne pendant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle.

Alajuela dont la population est plus ancienne que celles des paroisses précitées, se situe en bordure d'une route de pénétration. Elle présente une proportion de naissances illégitimes d'environ 20%. Nous n'avons pas trouvé d'explication satisfaisante de cette différence. Mais la figure 2 permet d'affirmer l'existence d'une corrélation étroite entre la tendance des naissances légitimes d'Alajuela et la moyenne des mariages des dix années antérieures.¹⁰ La tendance de la courbe des naissances illégitimes est à peu près inverse de celle des mariages. Tout permet de croire à une fécondité légitime à peu près constante de 1840 à 1900.

Nous avons également étudié le mouvement saisonnier de l'illégitimité. Cette société essentiellement agricole orientée, dès le milieu du dix-neuvième siècle, vers l'exportation du café, connaît de fortes migrations saisonnières pendant la période de la récolte et du transport du café (c'est-à-dire de novembre à mars). On pouvait s'attendre à trouver une hausse des naissances illégitimes correspondant à ces migrations saisonnières. Cependant, nous n'avons pu arriver à des conclusions définitives. Dans certains cas, on trouve une augmentation des conceptions illégitimes pendant le dernier trimestre de l'année mais ces tendances ne sont pas assez systématiques pour qu'on puisse les considérer comme significatives.

La figure 3 présente les proportions de naissances illégitimes entre 1910 et 1975 pour l'ensemble du pays et pour chaque province. Schématiquement on voit se dessiner deux tendances:

TABEAU III
Paroisse de Cartago (1771-1820): répartition des naissances illégitimes selon les ethnies (pourcentages)

Décennies	Espagnols	Métis	Mulâtres	Autres
1771-1780	0,89	12,23	9,01	77,86
1781-1790	1,34	56,27	26,33	16,05
1791-1800	1,76	59,40	28,73	10,10
1801-1810	0,86	68,75	23,71	6,68
1811-1820	0,97	68,23	19,29	11,50

Sources: Voir tableau II.

- (1) Les provinces, dont la majorité de la population est concentrée dans la Vallée Centrale (San-José, Alajuela, Cartago y Heredia), ont, jusqu'en 1960, des taux peu variables, ne dépassant pas 20%.
- (2) Les provinces périphériques (Limón, Puntarenas et Guanacaste) présentent des pourcentages de naissances illégitimes allant de 40% à 60%.

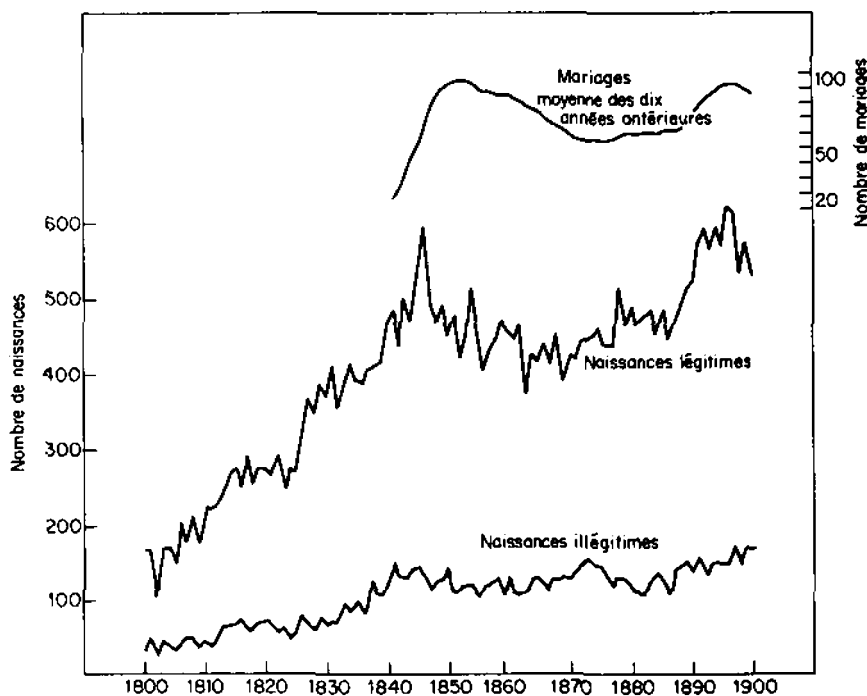


Figure 2. Paroisse d'Alajuela (1800-1900): baptêmes annuels (légitimes et illégitimes) et moyenne de mariages des dix dernières années.

Pour l'ensemble du pays, le taux ne dépasse guère 24% pendant toute la période, mais on note une remontée générale de l'illégitimité à partir des années 1960-1969.

Certains éléments d'explication sont évidents. La population de la Vallée Centrale, héritière du peuplement colonial dont les caractères raciaux et culturels homogènes ne peuvent être niés, grandit et s'épanouit grâce au processus d'implantation de la culture du café. L'importance de la petite propriété, dans un contexte très particulier¹¹ permet au noyau familial de fonctionner comme une véritable cellule de l'économie caffièrè pendant une longue période (de 1840 aux premières décennies du vingtième siècle). En outre, certains facteurs culturels, tels la religion et l'éthique familiale, contribuent, conjointement avec ces aspects de la structure économique, à la forte cohésion des liens familiaux.¹²

En dehors de la Vallée Centrale, la situation est très différente. Des migrants, surtout d'origine jamaïquaine, sont attestés sur la côte des Caraïbes depuis 1870. La province de Limón a, depuis sa fondation, une configuration sociale et culturelle très particulière, accentuée par les avatars de la construction du chemin de fer de l'Atlantique et l'expansion presque simultanée des grandes plantations bananières.

La présence d'une structure familiale de type "matrifocal" peut s'expliquer par le rapport de masculinité très élevé que l'on retrouve dans les plantations aussi bien que par le "bagage culturel" jamaïcain (héritage du passé esclavagiste).¹³ Autrement dit, la zone des Caraïbes présenterait une parenté notoire avec l'ensemble des Antilles.¹⁴

La province du Guanacaste témoigne d'un peuplement plus ancien, en continuité avec la zone pacifique du Nicaragua. Dans les vastes haciendas la vie d'élevage garde encore, tout près de nous, une véritable allure coloniale. De part et d'autre de la frontière, les deux régions ont une proportion semblable de naissances illégitimes (environ 50% dans le cas du Nicaragua, voir Tableau I). Aussi bien que dans le cas de la province de Limón que dans le précédent, des taux de nuptialité très bas et l'importance des unions libres permettent d'expliquer les niveaux élevés d'illégitimité. Pourtant, l'origine de la structure familiale "matrifocale" n'est pas évidente dans le cas du Guanacaste; il est possible qu'elle soit associée à des facteurs tels que la migration des travailleurs masculins, l'extension du peuplement, l'éloignement des autorités civiles et ecclésiastiques et enfin le bas niveau de revenu des conjoints.¹⁵

Le peuplement du Sud de la province de Puntarenas est le résultat d'une colonisation récente. Dans ce cas, nous retrouvons des travailleurs migrants de provenance très variée. Le système agricole est fondé sur les grandes plantations, où le taux de masculinité est élevé. Dans ce schéma familial, les taux d'illégitimité atteignent 40% à 50%.

Dans les trois provinces périphériques, nous trouvons de fortes fluctuations

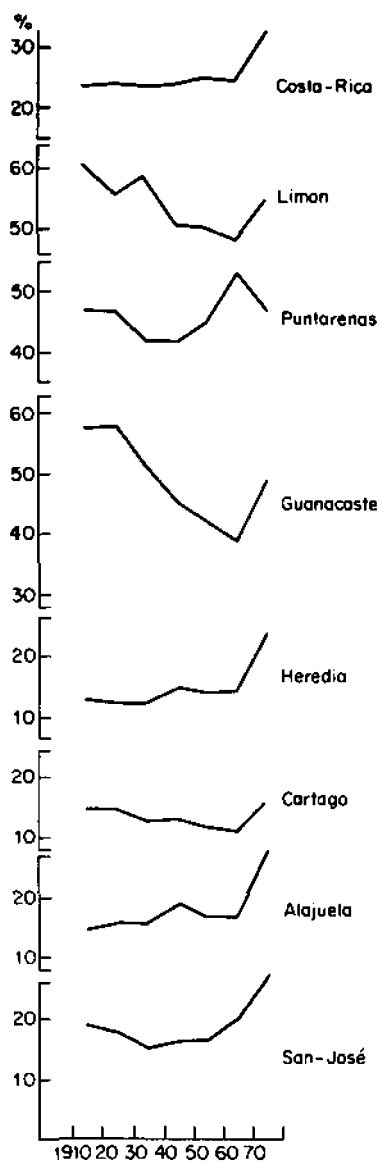


Figure 3. Costa Rica 1910-1974: pourcentage de naissances illégitimes-moyennes décennales (moyenne quinquennale pour la période 1970-1974) par provinces et pour l'ensemble du pays. (Sources: *Anuarios Estadísticos de Costa Rica*, Dirección General de Estadística y Censos, San José, 1910-1975).

de longue durée en ce qui concerne le taux — pourtant toujours élevé — d'illégitimité. Malheureusement, nous ne pouvons pas apporter d'explication valable à ces oscillations. On pourrait s'attendre, dans l'hypothèse d'une fécondité naturelle, à un rapport inverse entre la proportion de naissances illégitimes et les taux de nuptialité. Mais nous n'avons pas trouvé de variations significatives de la nuptialité à Guanacaste, Puntarenas et Limón pendant la période 1910-1975, sauf un creux dans la série des mariages entre 1933 et 1940.

Pour les années 1950, 1963 et 1973, nous pouvons procéder au calcul des indices de fécondité élaborés par A.J. Coale¹⁶: ceux de fécondité générale, légitime et illégitime, et celui de la contribution des mariages à la fécondité globale depuis 1950. Le tableau IV nous montre les indices pour chaque province ainsi que pour l'ensemble du pays. En 1950 et 1963, nous observons une fécondité maximale, marquant la fin d'un siècle de croissance démographique. En revanche, à partir de 1973, se dessine une tendance à la baisse qui témoigne de l'extension des méthodes de contrôle de la natalité.¹⁷

Les indices de fécondité légitime de 1950 et 1963 atteignent des niveaux semblables à ceux des "Huttérites", mais on note d'importantes variations régionales. Les indices dépassent la moyenne nationale dans les provinces de Guanacaste et de Puntarenas, mais ceux de Limón lui sont inférieurs de 12% en 1950 et de 5% en 1963. A partir de 1973, la contraception est attestée dans tout le pays, c'est à San José qu'elle a les effets les plus marqués.

Le calcul des indices de fécondité illégitime exige de nombreuses précautions. Il inclut, au dénominateur, toutes les femmes célibataires ainsi que

TABLEAU IV

Costa-Rica en 1950, 1963 et 1973: Indices de fécondité générale (I_g), de fécondité légitime (I_l), de fécondité illégitime (I_i), et de la proportion de femmes mariées parmi les femmes en âge de procréer (I_m)^a

Provinces	1950				1963				1973			
	I_l	I_g	I_i	I_m	I_l	I_g	I_i	I_m	I_l	I_g	I_i	I_m
San José	470	860	155	458	482	790	198	494	296	464	164	460
Alajuela	544	917	202	489	566	900	209	524	339	499	193	482
Cartago	543	907	163	524	587	928	146	569	358	558	130	540
Heredia	460	887	125	447	474	835	127	492	289	474	135	465
Guanacaste	653	1009	470	370	712	991	515	443	415	536	362	389
Puntarenas	662	964	504	391	682	893	543	450	440	553	375	424
Limón	554	772	461	363	647	813	564	417	476	540	454	393
Costa Rica	534	897	256	450	559	859	284	495	344	500	223	461

^a Cet indice mesure la contribution des mariages à la fécondité potentielle. Sur la signification de ces indices, voir la note 3.

Sources: Recensements de 1950, 1963 et 1973.

celles vivant en union libre. Ainsi, nous ne pouvons pas calculer la fécondité des femmes en concubinage. Or les limites séparant femmes célibataires en âge de procréer et femmes vivant en union libre sont souvent très incertaines. Il y a des échanges permanents entre les groupes. De ce fait, les recensements ne donnent pas de chiffres utilisables en ce qui concerne les femmes vivant en union libre. Une connaissance plus précise de cette nuptialité marginale peut cependant être tirée des récentes enquêtes de fécondité.¹⁸

Les résultats de ces sondages, l'un effectué en 1969 dans des régions rurales et l'autre en 1976 dans l'ensemble du pays, peuvent se résumer ainsi:

(a) les taux de fécondité par âge des femmes vivant en union libre, ont une distribution parallèle à ceux des femmes mariées; mais leur niveau est plus réduit;¹⁹

(b) en 1976, la fécondité des filles-mères est inférieure de 75% à celle des femmes mariées ou en concubinage;²⁰

(c) il existe une sorte de "mobilité matrimoniale", une proportion importante des femmes ont connu plusieurs concubinages ou une combinaison de mariages et d'unions libres;²¹

(d) les unions libres connaissent des taux élevés d'interruption, principalement chez les partenaires les plus jeunes pendant les premières années.

La plupart des naissances illégitimes proviennent des unions libres et non pas de mères célibataires au sens strict.

Le tableau 4 montre que la chute de la fécondité, due à l'emploi de contraceptifs, est bien plus importante dans le cas des mariages que dans celui des unions libres et des femmes célibataires. Ce phénomène explique, en partie, la hausse des naissances illégitimes observées pendant les dix dernières années. Cependant, il ne faut pas négliger l'augmentation des unions libres, surtout dans l'aire métropolitaine.

L'indice I_m mérite une attention spéciale (voir tableau 4). Cette mesure exprime la contribution que les femmes mariées sont en mesure d'apporter à la fécondité générale. Dans le modèle de nuptialité européen établi par Hajnal,²² l'indice I_m est toujours inférieur à 550. Faut-il donc conclure que la nuptialité légale au Costa Rica est conforme aux tendances de l'Europe occidentale? L'observation des taux de célibat définitif²³ montre une certaine concordance. L'âge au premier mariage, en revanche, diffère notablement du modèle européen, bien qu'il ne puisse être qualifié de précoce.²⁴ Pourtant, le tableau n'est plus le même lorsqu'on envisage non plus la nuptialité légale mais la nuptialité générale, c'est-à-dire incluant aussi les unions libres. Le rapport I_m augmente de 20% pour l'ensemble du pays, avec de fortes variations régionales.²⁵ Cependant, nous ne sommes pas encore dans le cas du mariage universel, indiqué par Hajnal comme étant une des caractéristiques notoires du modèle de nuptialité "extra-européen".

Pouvons-nous dégager, en guise de conclusion, les traits dominants de

l'illégitimité au Costa-Rica pendant les deux derniers siècles? D'abord, nous retrouvons quelques éléments typiques du contexte latino-américain:

(a) une augmentation de l'illégitimité à la fin de la période coloniale liée au métissage;

(b) Dans les provinces périphériques, une structure familiale "matrifocale" ainsi que de faibles taux de nuptialité.

L'originalité du Costa Rica ressort dès que l'on considère la Vallée Centrale, région habitée par la majorité de la population du pays. Depuis le dix-neuvième siècle, les taux d'illégitimité y sont assez modérés. Le modèle de nuptialité présente une certaine parenté avec celui de l'Europe occidentale. La conclusion ne laisse pas d'être quelque peu paradoxale: ce qui semble être une anomalie dans le cas du Costa Rica (très haut niveau d'illégitimité rencontré dans les provinces périphériques) est un trait typique de l'Amérique centrale. La causalité structurelle d'une telle situation doit donc être cherchée dans les caractères originaux de l'histoire rurale, notamment dans le développement de la culture du café tout au long du dix-neuvième siècle.

Notes

- (1) Shorter, E., Knodel, J. et van de Walle, E. (1971). The decline of non-marital fertility in Europe, 1880-1940. *Population Studies* 25 (3), November 375-393.
- (2) Laslett, P. et Oosterveen, K. (1973). Long-term trends in bastardy in England. *Population Studies* 28, July 255-286, ici, 263-264.
- (3) Les indices sont les suivants: $I_t = (B/w_i F_i)1000$ (Fécondité totale; $I_l = (B_l/m_i F_i)1000$ (Fécondité légitime); $I_h = (B_h/u_i F_i)1000$ (Fécondité illégitime); $I_m = (m_i F_i/w_i F_i)1000$ (proportion de femmes mariées en âge de procréer); ou: B = total des naissances; B_l = naissances légitimes; B_h = naissances illégitimes; w_i = toutes les femmes du groupe d'âge i ; m_i = femmes mariées dans le groupe d'âge i ; u_i = femmes non mariées dans le groupe d'âge i ; F_i = taux de fécondité des Huttérites. Ces indices constituent des proportions "normalisées" par rapport à un maximum biologique de fécondité maritale (celle des Huttérites). Cela veut dire, par exemple, que la fécondité d'une population où $I = 600$ atteint 600 pour mille du niveau de fécondité des Huttérites. A. J. Coale, (1969): The decline of fertility in Europe from the French Revolution to World War II. In "Fertility and Family Planning: A World View" (S. J. Behrman *et al.*, eds), pp. 3-24. The University of Michigan Press, Ann Arbor.
- (4) En 1801 la ville de Cartago avait quelque 12 000 habitants et la province du Costa Rica 50 000 habitants. Thiel, B.A. (1977). Monografía de la población de la República de Costa Rica en el siglo XIX. In "Población de Costa Rica y Orígenes de los Costarricenses", p. 20. Editorial Costa Rica, San José. (2e édition, la première datant de 1900).
- (5) Alboroz, N.S. (1973). "La Población de América Latina", pp. 150-167 Alianza Editorial, Madrid.
- (6) Ceci résulte à la fois du processus de mélange racial et du "blanchissement" légal par versement d'une taxe au trésor public.

- (7) Pourcentages de naissances illégitimes par rapport au total décennal, dans chaque catégorie ethnique:

Décennies	Espagnols	Métis	Mulâtres	Autres
1771-1780	6,06	13,74	38,84	47,08
1781-1790	7,73	25,18	55,26	47,27
1791-1800	8,51	21,98	52,49	64,24
1801-1810	5,52	21,45	42,55	59,61
1811-1820	7,74	21,87	37,85	60,46

Sources: Voir tableau I.

- (8) L'abolition de l'esclavage fut décrétée par la République fédérale en 1824; elle fut appliquée ensuite, moyennant indemnité, aux anciens propriétaires. La fin de la distinction légale d'ethnies et castes est intervenue au cours de l'année 1822. Monseigneur Sanabria reproduit le document épiscopal tel qu'il a été copié dans le Registre des Baptêmes de la paroisse de Cartago le 20 novembre 1822, cf. Monseñor Sanabria (1957). *Genealogias de Cartago hasta 1850 I*, p. 18. San José.
- (9) L'expansion vers l'ouest de la Vallée Centrale a constitué l'axe préférentiel du peuplement des hauts-plateaux fertiles. Ce processus s'est accéléré au cours de la deuxième moitié du dix-huitième siècle, grâce à la culture du tabac. Dès les premières décennies du dix-neuvième siècle, les activités minières et la production du café ont encore renforcé le mouvement. De la population du Costa Rica, 86% habitaient la Vallée Centrale en 1864, date du premier recensement moderne.
- (10) L'âge au mariage n'a été enregistré que pendant les années 1881-1900. Au cours de cette période, l'âge moyen était de 26 ans pour les hommes et de 22 ans pour les femmes. L'âge médian atteignait, respectivement, 28 ans et 22 ans. Tjarks, G. (1976). Estudio de Dinámica de la población en la depresión tectónica central: el caso de Alajuela, 1790-1900. *VI Seminario Nacional de Demografía*, Heredia, Costa Rica (Ronéotypé), tableau 14.
- (11) Signalons les caractéristiques les plus notoires: a) un faible "héritage colonial", ce qui entraîne l'absence des formes typiques de travail sous contrainte (tels que la *mita* et le *yanacónaje*; b) une faible densité de la population et une pénurie séculaire de main d'oeuvre (il faut souligner que la culture du café à Costa Rica était très intensive au point de vue des inputs de travail par unité de surface).
- (12) La rigidité des liens familiaux cédait, pendant les années 1940, sous l'impact des moyens de communication de masse, et en particulier sous l'influence croissante de la culture américaine. Biesanz, J. et M. (1975). "La Vida en Costa Rica", trad. par C.F. Echeverría, San José, Ministerio de Cultura, pp. 91-188.
- (13) Roberts, G.W. (1979). "Family Unions in the West Indies and Some of their Implications", Seminar on Nuptiality and Fertility, Bruges, January. International Union for the Scientific Study of Population (ronéotypé), p. 2.
- (14) La nuptialité et l'illégitimité aux Caraïbes sont bien étudiées. Goode, W.J. (1960). Illegitimacy in the Caribbean social structure. *American Sociological Review* 25, February, 21-30; Roberts, G.W. (1979), loc. cit., Note 13.
- (15) La nuptialité et l'illégitimité au Guatemala, en Honduras, à El Salvador et au Nicaragua, se conforment à un modèle tout à fait semblable. Une culture métisse commune existe dans des zones étendues de ces quatre pays (cf. West and Augelli, *Middle America. Its Lands and Peoples*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1966).

Mais les facteurs qui déterminent ce type familial "matrifocal" et cette haute illégitimité n'apparaissent pas clairement.

- (16) voir Note 3.
- (17) D'après Coale, A.J. (1969), loc. cit. Note 3, p. 13, une fécondité maritale inférieure à 60 pour cent par rapport à celle des Huttérites (soit I_4 inférieur à 600) ne peut s'expliquer que par un usage étendu de la contraception.
- (18) Luis Rosero, B. (1978). Nupcialidad y Fecundidad en Cuatro Zonas Rurales de América Latina, CELADE, San José. (Analyse des enquêtes PECFAL-RURAL, relevées en Colombie à Mexico, au Pérou et au Costa Rica pendant l'année 1969); Dirección General de Estadística y Censos, (1978). "Encuesta Mundial de Fecundidad en la República de Costa Rica, 1976".
- (19) B Rosero, op. cit. Note 18, pp. 68-69.
- (20) *Encuesta Mundial de Fecundidad* . . . op. cit. Note 18, p. 60.
- (21) B Rosero, op. cit. Note 18, pp. 16-23
- (22) Hajnal, J. (1965). European marriage patterns in perspective. In "Population in History". (D.V. Glass and D.E.C. Eversley, eds), pp. 101-143. Edward Arnold, London.
- (23) Costa Rica en 1950 et 1973: pourcentage des femmes célibataires en trois groupes d'âge. (Pourcentages de population célibataire dans l'ensemble de chaque groupe d'âge).

Provinces	1950			1973		
	20-24	25-29	45-49	20-24	25-29	45-49
San-José	56	55	20	36	31	16
Alajuela	50	30	16	49	27	14
Cartago	48	28	15	47	24	15
Heredia	61	40	23	56	31	18
Guanacaste	44	28	22	45	24	13
Puntarenas	32	18	16	33	16	10
Limón	35	23	15	32	15	11
Costa Rica	49	31	18	49	26	15

Sources: Recensements de 1950 et 1973.

Il faut noter que ces proportions sont affectées par la "mobilité matrimoniale" précitée. Il est fort probable que les taux inférieurs de 1973 sont la conséquence d'une déclaration plus précise de l'état civil des femmes recensées.

- (24) Pendant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle (dans les paroisses de la Vallée Centrale), l'âge moyen au mariage variait, pour les femmes, de 20 à 21 ans; pour les hommes, il oscillait entre 24 et 25 ans. Entre 1955-1965 et 1966-1976, les changements ne paraissent pas être significatifs. L'âge moyen au mariage était respectivement de 20,56 et 20,97 pour les femmes. Cf. *Encuesta Mundial*, op. cit., pp. 42-43.
- (25) Costa Rica, 1973: Indice I_m (femmes en union libre y comprises)

<i>Provinces</i>	<i>I_m</i>	<i>Provinces</i>	<i>I_m</i>
San-José	509	Guanacaste	587
Alajuela	562	Puntarenas	661
Cartago	572	Limón	674
Heredia	514	Costa Rica	556

En 1950, l'indice I_m pour l'ensemble du pays était de 537 et en 1963 il atteignait 581. Il faut rappeler ici les précautions indiquées dans la note 23.

Two Hundred Years of Illegitimacy in Costa Rica 1770–1974

Summary

In this paper an attempt is made to trace the major influences on illegitimacy in Costa Rica during the past two centuries. Some of the factors which typically operate in Latin America are found: (i) an increase in illegitimacy towards the end of the colonial period, which is linked to the "métissage" system, and (ii) in the border provinces (Limón, Guanacaste and Puntarenas) a "matrifocal" family structure, together with a low rate of nuptiality. The special feature of Costa Rican illegitimacy becomes apparent when the Central Valley region in which the majority of the population live is considered. Since the nineteenth century, rates of illegitimacy here have been relatively low. The nuptiality pattern is very similar to that of Western Europe. The conclusions are somewhat paradoxical; what is anomalous in Costa Rica (the very high rates of illegitimacy encountered in the border provinces) is typical of other parts of Central America. The causes of this situation must be sought in the history of the countryside, particularly in the expansion of coffee exports throughout the nineteenth century.